

---

# Actes de naissance

---

## Conduire à l'étranger

Pour conduire à l'étranger, vous devez avoir le permis de conduire. Votre permis français est valable pour conduire dans un État de l'Espace économique européen. Si vous faites un court séjour dans un autre pays, le permis international peut être exigé. Avant de le demander, vérifiez que le pays où vous allez l'exige en consultant le site de l'ambassade du pays où vous souhaitez aller.

- › [Conduire en Europe \(UE/EEE\) avec un permis français](#)
- › [Permis international : voyager hors Europe avec le permis français](#)
- › [Sécurité routière : règles pour conduire en Europe](#)
- › [Infraction routière en Europe](#)

## Pour en savoir plus

- › [Le Brexit, où en est-on ?](#)  
Premier ministre
- › [Conseils aux voyageurs](#)  
Ministère chargé de l'Europe et des affaires étrangères
- › [Pays pratiquant l'échange réciproque des permis de conduire avec la France](#)  
Ministère chargé de l'Europe et des affaires étrangères
- › [Permis international : récapitulatif par pays](#)  
Ministère chargé de l'intérieur
- › [Permis de conduire en Europe](#)  
Commission européenne
- › [Conduire en Europe : assurance automobile et accidents](#)  
Commission européenne
- › [Installation en Europe : conditions d'immatriculation de sa voiture](#)  
Commission européenne
- › [Louer un véhicule dans l'Union européenne](#)  
Centre européen des consommateurs France

## Voir aussi

<https://www.uzes.fr/demarches/formalites-administratives/etat-civil/actes-de-naissance?xml=N31345&cHash=b7eeb1b20f8e4f8c5c0d18fc622d8b0e?>

## VOIR AUSSI...

- > [Voyager à l'étranger](#) (particuliers)
- > [Vivre à l'étranger](#) (particuliers)
- > [Assurance véhicule](#) (particuliers)

### @ Services en ligne et formulaires

- > [Pré-demande en ligne de permis international](#) - Téléservice
- > [Demande de permis de conduire international si vous habitez à l'étranger](#) - Formulaire - Cerfa n°14881\*01
- > [Soumettre une plainte à Solvit](#) - Téléservice

### Questions - Réponses

- > [Voyage à l'étranger : quels documents faut-il pour conduire ?](#) (particuliers)
- > [Faut-il un permis international pour conduire à l'étranger ?](#) (particuliers)

## CONTACT



#### DÉMARCHES

### Service accueil - Formalités administratives - Etat civil

Mairie d'Uzès  
1, place du Duché  
30700 Uzès

📞 0466034848

✉ [etat.civil@uzes.fr](mailto:etat.civil@uzes.fr)

📄 VOIR LA FICHE



VILLES  
& PAYS  
D'ART &  
D'HISTOIRE  
DIRE

#### MAIRIE D'UZÈS

Adresse postale : BP 71103 - 30701 Uzès cedex

Deux entrées possibles :

1, place du Duché

1, place Albert 1er

30700 Uzès

Tél. : +33 (0)4 66 03 48 48

#### HORAIRES:

Lun - Jeu : 8h > 12h, 13h30 > 16h45

<https://www.uzes.fr/demarches/formalites-administratives/etat-civil/actes-de-naissance?xml=N31345&cHash=b7eeb1b20f8e4f8c5c0d18fc622d8b0e?>

Ven : 8h > 12h, 13h30 > 16h15  
1er et 3e Sam : 8h > 12h (Etat civil)